



Partie 1

Définitions, chiffres

et tendances

2012

Sommaire

PARTIE 1 Définitions, Chiffres et tendances	Page 2
Sommaire	page 3
1.1 Définitions du champ de la création	Page 4
1.2 Définitions de la date de prise en compte de la création	Page 6
1.3 Distinction entre « entreprise » et « établissement »	Page 7
2.1 Evolution chiffrée de la création d'établissement dans l'Aube depuis 2007	Page 8
2.2 Evolution de la création d'entreprise depuis 2007 : analyse comparée	Page 10
2.3 Approche qualitative de la création dans l'Aube	Page 12
2.4 Le taux de création : Aube, Région, France	Page 14
3.1 Les intervenants du marché de la création	Page 16

Définitions

1. Définitions du champ de la création d'entreprise

. Pour L'INSEE et l'APCE

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du [répertoire national des entreprises et des établissements \(Sirene\)](#).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept **harmonisé au niveau européen** pour faciliter les comparaisons :

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

- 1) Les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) Les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien [numéro Siren](#)) ; pour ce type de reprises, on parle plus fréquemment de « **réactivations** ».
- 3) Les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le [siège](#) de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'[unité légale](#) contrôlant l'entreprise, l'[activité économique](#) et [la localisation](#).

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'[auto-entrepreneur](#) enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Définitions

1. Définitions du champ de la création d'entreprise

. Pour la CCI

Le fichier consulaire comprend les établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés. Les mouvements enregistrés au Centre de Formalités de la Compagnie sont insérés au sein du fichier. La notion d'immatriculation comprend de nombreux cas. En reprenant le champ intégral des immatriculations, peut-on retenir une définition de la création s'apparentant à celle de l'INSEE et de l'APCE ?

Détail des types d'immatriculations observées dans le fichier consulaire

. Achat	. Gérance mandat
. Apport	. Prise en location gérance
. Apport Fusion	. Réinstallation après transfert
. Autre origine	. Reprise au (par le) conjoint
. Création	. Reprise d'activité après cessation
Transmission universelle du patrimoine	

L'exploitation statistique des deux postes « Création » et « Reprise d'activité après cessation » permettrait de travailler sur le même champ de définition statistique que l'INSEE et l'APCE.

Notons toutefois qu'une analyse détaillée de la catégorie « reprise d'activité après cessation » sera nécessaire pour être certain de ne conserver que les reprises pour lesquelles il n'y a pas de continuité de l'entreprise.

A noter : les réactivations (c'est-à-dire les reprises d'activité après une interruption de plus d'un an, avec reprise de l'ancien numéro SIREN, sont comptabilisées automatiquement dans le poste « création » du fichier consulaire). 5

Définitions

2. La date de prise en compte de la création

Une création peut comprendre plusieurs dates :

- Une date d'inscription au CFE
- Une date de démarrage d'activité ou date de l'évènement (figurant sur le M0 ou P0 – formulaires de déclaration de la création)
- Une date d'inscription au greffe du tribunal de commerce (figurant dans les extraits Kbis et que l'on retrouve sur Infogreffe)

La définition de l'INSEE :

Date de prise en compte

Chaque mouvement de démographie d'entreprise est caractérisé par deux dates :

- la date à laquelle est survenu l'évènement pris en compte (date d'évènement)
- la date à laquelle cet évènement a été traité (date de traitement).

La date qui présente le plus d'intérêt dans la mesure des mouvements d'établissements est **la date d'évènement**. Or la date prise en compte communément par l'INSEE est la date de traitement.

Selon l'INSEE, les séries de créations en date d'évènement et celles en date de traitement donnent des évolutions très proches. Toutefois après vérifications auprès du Fichier Consulaire, on relève des cas où des décalages de plusieurs mois peuvent apparaître. Aussi, des contrôles semblent nécessaires.

Définitions

3. Distinction entre « Entreprise » et « Etablissement »

Les éléments statistiques les plus pertinents à prendre en considération lorsqu'on parle de « création » portent évidemment sur les créations d'établissements à l'échelle d'un territoire. Or, communément, on parle de « création d'entreprises » alors que l'on pense « création d'établissements ».

Définition de l'établissement selon l'INSEE :

« L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. »

Définition de l'entreprise selon l'INSEE :

« L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. »

Les données générales sur la création proposées par l'INSEE en accès libre porte sur la création d'entreprises et non la création d'établissements. Pour se doter des éléments chiffrés concernant cette seconde catégorie, il est indispensable de demander un traitement spécifique à l'INSEE.

A titre d'exemple, dans l'Aube, en 2011, on comptabilise **1831 créations d'entreprise** et **2219 créations d'établissement**.

Il est essentiel d'intégrer cette distinction afin d'éviter tout comparatif malheureux ou faute méthodologique. Dans le traitement d'éléments statistiques, il est impératif de se poser systématiquement la question de la nature de la création.

Dans la plupart des publications réalisées par des utilisateurs des données INSEE, le terme générique utilisé est « création d'entreprise »...même pour évoquer la création d'établissement.

Evolution chiffrée de la création d'établissement dans l'Aube depuis 2007

	Nombre total de créations dans l'Aube (INSEE)	Nombre total de créations dans l'Aube Hors auto-entrepreneurs (INSEE)	Nombre total de créations immatriculées Au RCS (CCITTA)	Part de marché de la CCI En matière de création d'établissement
2007	1361	1361	871	64 %
2008	1406	1406	888	63,1%
2009	2407	1164	826	34,3 % ^[1] 71 % ^[2]
2010	2410	1121	764	31,7 % 68,1 %
2011	2219	1087	648	29,2 % 59,6 %

Sources : INSEE Répertoire des entreprises et des établissements / CCITTA RCS

Avant la mise en place du régime de l'auto-entreprise, près de **64 %** des immatriculations nouvelles se faisaient à la CCI, soit près des 2/3. Dès la mise en place du nouveau dispositif en 2009, la part de marché de la CCI au global a logiquement diminué (du fait que les auto-entrepreneurs ne s'y immatriculent pas). Mais, par rapport aux créations « classiques » (hors auto-entreprises), **la part de la CCI a augmenté en 2009 et 2010, s'établissant à près de 70 %.** **2011 a été marqué par un fléchissement** de cette part de marché de la CCI tant par rapport à l'ensemble des créations (où l'on passe sous la barre des 30 %) que par rapport aux créations hors auto-entrepreneurs (où là la CCI se situe à moins de 60 %, nettement en deçà des niveaux de 2007 et 2008)

^[1] Part de marché sur le total des créations y compris auto-entrepreneurs

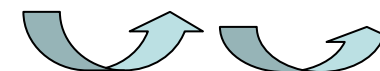
^[2] Part de marché sur les créations hors auto-entrepreneurs

Evolution chiffrée de la création d'établissement dans l'Aube depuis 2007

	La création d'établissement dans l'Aube (y compris auto-entrepreneurs)	Nombre total de créations dans l'Aube Hors auto-entrepreneurs	Part des établissements (hors Auto-entrepreneurs) en %
2007	1361	1361	-
2008	1406	1406	-
2009	2407	1164	48,3
2010	2410	1121	46,5
2011	2219	1087	49

Auto-entrepreneurs

2009	2010	2011
1243	1289	1132



+ 3,7 %

- 12,1 %

Sources : INSEE Répertoire des entreprises et des établissements

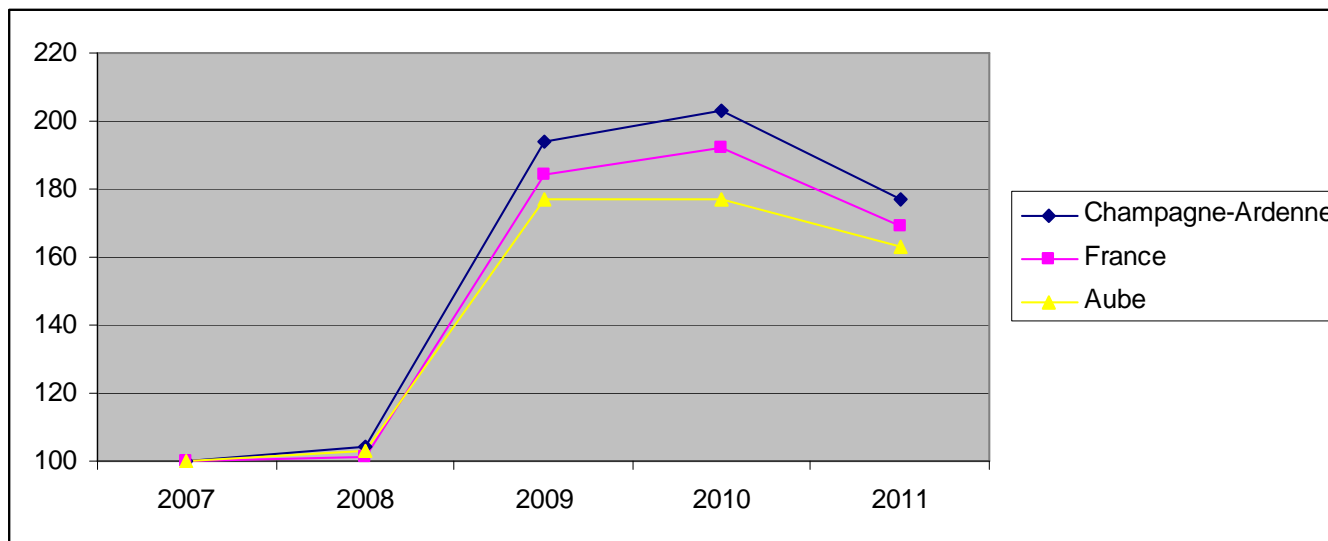
Dès sa mise en place en 2009, le dispositif « auto-entrepreneurs » a boosté la création dans le département (+ 71,2 % en 2009 par rapport à 2008). On observe toutefois un ralentissement en 2011 du volume global des créations par rapport à 2010 (- 7,9 %).

La création « classique » (hors auto-entrepreneurs) a enregistré un net recul dès l'apparition du dispositif (- 17,2 % en 2009 par rapport à l'année précédente). Depuis, cette tendance au recul se confirme d'année en année (- 3,7 % en 2010 par rapport à 2009, et - 3 % en 2011 par rapport à 2010). 2011 affiche un niveau en retrait de - 20,1 % par rapport à 2007. Concernant uniquement les **auto-entrepreneurs**, l'année 2011 a été marquée par un recul du nombre des immatriculations d'établissements.

Evolution de la création depuis 2007: analyse comparée

Avertissement : cette analyse porte sur les création d'entreprise et non établissement

Analyse comparée Aube / Région Champagne-Ardenne / France



Base 100 - 2007

Sources : APCE - INSEE

A partir de 2009, le niveau de création d'entreprises dans l'Aube s'affiche en retrait comparativement aux deux autres échelons de référence.

2010 marque un recul généralisé de la création d'entreprise sur le plan national. Toutes les Régions sont concernées. La baisse significative constatée en Champagne-Ardenne par rapport à 2010 (- 19,2 %) correspond à l'évolution enregistrée sur l'ensemble du territoire national.

Evolution chiffrée de la création : analyse comparée

Avertissement : cette analyse porte sur les création d'entreprise et non établissement

La création d'entreprise par région en France - 2011

RANG 2011	Rang 2010	REGION	CREATIONS 2011	Evolution *	CREATIONS 4 ^{ème} trim. 2011	Evolution *
1	22	Corse	3 427	-16,5%	732	-21,4%
2	1	Ile-de-France	121 388	-16,5%	28 956	-20,3%
3	4	Nord-Pas-de-Calais	22 142	-16,9%	5 067	-17,8%
4	20	Aquitaine	27 095	-17,7%	5 472	-26,5%
5	5	Rhône-Alpes	51 622	-17,9%	11 650	-25,3%
6	11	Centre	15 314	-19,1%	3 354	-24,6%
7	2	Picardie	10 365	-19,1%	2 280	-22,9%
8	10	Champagne-Ardenne	7 735	-19,2%	1 725	-23,7%
9	17	Basse-Normandie	8 590	-19,6%	1 750	-26,7%
10	8	Alsace	12 528	-19,7%	2 524	-30,3%
11	7	Haute-Normandie	9 869	-20,2%	2 205	-24,3%
12	3	Lorraine	13 624	-20,6%	2 904	-28,1%
13	9	Pays-de-Loire	21 238	-20,6%	4 559	-25,6%
14	14	Bretagne	18 573	-20,6%	3 977	-26,0%
15	16	Provence-Alpes-Côte-D'azur	53 177	-20,9%	11 406	-24,1%
16	19	Limousin	4 404	-20,9%	936	-26,9%
17	18	Bourgogne	9 713	-21,0%	2 102	-27,1%
18	13	Auvergne	7 927	-21,7%	1 613	-34,1%
19	12	Midi-Pyrénées	23 356	-21,8%	4 858	-32,8%
20	21	Poitou-Charentes	11 154	-22,1%	2 345	-25,3%
21	15	Languedoc-Roussillon	26 832	-23,4%	5 374	-32,0%
22	6	Franche-Comté	6 792	-24,5%	1 461	-27,2%
		FRANCE	487 065	-19,2%	107 250	-24,7%

* Evolution par rapport à 2010.

Source Coface Services

2011 est marqué un recul généralisé de la création d'entreprise sur le plan national.

Toutes les Régions sont concernées. La baisse significative constatée en Champagne-Ardenne par rapport à 2010 (- 19,2 %) correspond à l'évolution enregistrée sur l'ensemble du territoire national.

Approche qualitative de la création dans l'Aube

Les principaux secteurs d'activité concentrant les créations d'entreprises par secteur d'activité entre 2007 et 2011 (en % par rapport au total)

Le Commerce, les Services, la Construction et les activités scientifiques et techniques sont les 4 principaux secteurs concentrant plus de 60 % du total des créations.

La mise en place du régime des auto-entrepreneurs n'a pas bouleversé la nature des secteurs les plus concernés par la création.

Les créations d'établissement par secteur d'activité et par an en %

Secteurs d'activité	2007	2008	2009	2010	2011
Commerce	25,7	26,9	23,6	23,4	25,1
Services administratifs, de soutien et autres	12	11,1	17,2	15,2	16
Construction	15	13,7	12,7	16,7	12,8
Activités scientifiques et techniques	7,8	11,9	12,1	10,5	10,5
Industrie manufacturière	5,3	5,2	4,9	4,9	4

Source : INSEE – Répertoire des entreprises et des établissements

Répartition des créations d'établissements par arrondissement aubois en % entre 2007 et 2010

	Arrondissement de Bar-sur-Aube	Arrondissement de Nogent-sur-Seine	Arrondissement de Troyes
2007	7,8	14,4	77,8
2008	8,6	14,1	77,3
2009	8,2	13,6	78,2
2010	8	14,4	77,6
2011	7,4	15,6	77

Plus de 3 créateurs sur 4 se concentrent dans l'arrondissement de Troyes. La mise en place du dispositif de l'auto-entreprise n'a pas suscité de bouleversement dans la répartition géographique des créations dans le département.

Source : INSEE – Répertoire des entreprises et des établissements

Approche qualitative de la création dans l'Aube

Avertissement : cette analyse porte sur les créations d'entreprise et non établissements

Les indicateurs de la création d'entreprise dans l'Aube en 2010 / Parallèle avec la région Champagne-Ardenne

	Aube	Champagne-Ardenne
Nombre moyen d'emploi(s) au démarrage	3,7	2,5
Part des bénéficiaires ACCRE ou NACRE en %	42	47
Part des bénéficiaires d'aides locales ou régionales en %	6	4
Proportion de femmes en %	24	28
Proportion de jeunes de moins de 30 ans en %	17	19

Source : INSEE – SINE 2010

Moins de jeunes créateurs dans l'Aube, moins de femmes également et moins de bénéficiaires des dispositifs ACCRE ou NACRE... mais plus d'emplois créés au démarrage et plus de bénéficiaires d'aides locales ou régionales qu'à l'échelon régional.

Le taux de création : Aube, Région, France

Avertissement : cette analyse porte sur les créations d'entreprise et non établissement

Précisions : En fonction des producteurs d'informations, la terminologie désignant un indicateur change. Ainsi, le « taux de création » défini par l'INSEE correspond au « taux de renouvellement » précisé par l'APCE. Il s'agit du rapport du nombre de créations d'entreprise d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année (exprimé pour 100 établissements alors que dans ses statistiques, l'APCE l'exprime pour 1000 établissements)

Les créations d'entreprise en 2011

	Part en % des créations par rapport au total France	Taux de création
Ardennes	0,3	15,0
Aube	0,3	14,6
Marne	0,6	15,2
Haute-Marne	0,2	12,6
France de province	72,3	15,4
France métropolitaine	96,5	15,6
France	100	15,6

Champ : créations d'entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut à partir du 1er janvier 2009 les sociétés civiles et les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et des catégories juridiques marginales dont certains établissements publics administratifs (par exemple : les établissements pour personnes âgées ou services d'aide à la personne qui dépendent de la commune).

Source : Insee, REE (Sirène).

Le taux de création: Aube, Région, France

Avertissement : cette analyse porte sur les créations d'entreprise et non établissement

La Champagne-Ardenne pèse pour 1,4 % du total des créations en France en 2011. Le taux de création dans l'Aube (selon l'INSEE c'est-à-dire par rapport au stock d'entreprises en activité en début d'année) se situe à **14,6**. Il est le troisième sur le plan régional, derrière la Marne et les Ardennes.

A noter : Les départements de la région se situent en deçà de la moyenne nationale (métropolitaine ou de province).

Taux de créations par rapport à la population

Remarques : Ce taux correspond à la notion de « densité de création » exprimée par l'APCE dans ses statistiques.

Si l'ensemble des départements de Champagne-Ardenne se situent loin des niveaux nationaux, l'Aube, en 2011, occupe le second rang de la région avec **60,4 créations pour 10 000 habitants**, juste derrière la Marne (62,6 créations pour 10 000 habitants).

	Créations d'entreprise Pour 10 000 habitants en 2011
Ardennes	58,3
Aube	60,4
Marne	62,6
Haute-Marne	46,6
France	85,4
France métropolitaine	84,8
France de Province	78,2

Source : Insee, REE (Sirène) / Recensement légal de la population

Les intervenants du marché de la création

La question de la création est devenue aujourd'hui une des composantes majeures de notre paysage économique. Différentes lois (telles que la loi DUTREIL du 5 août 2003 ou la LME du 4 août 2008) ont contribué à « booster » la création. La création du statut d'auto-entrepreneur a permis d'intensifier ce mouvement.

De fait, de nombreuses structures se sont positionnées dans l'accompagnement et le suivi des créateurs. Les intervenants dans le domaine de la création sont si nombreux qu'il est extrêmement difficile de les appréhender de façon exhaustive. Outre les acteurs locaux identifiables, il existe tout un réseau d'intervenants qui, via internet, interviennent dans le paysage de la création d'entreprise ou d'établissement. Si leur impact demeure marginal sur le plan local, la diversité des profils d'intervenants permet de prendre la mesure de l'intérêt que suscite le marché de la création.

Quelques exemples de sites d'intervenants :

<http://www.gautier-girard.com/a-propos-de-gautier-girard/>

<http://www.toutaide.com/societe-spratley-conseil/>

<http://creation-conseil.fr/2.html>

<http://www.etapeparetape.net/a-propos-de-joachim-massias-auteur-de-ce-blog>

<http://www.conseilsmarketing.com/emailing/livre-gratuit-le-kit-de-survie-du-createur-dentreprise>

On y trouve de véritables « stars » de la création qui ont créé des sites ou des blogs, qui sont médiatisés, qui animent des débats publics, qui font des conférences, ... des spécialistes qui proposent une offre « combinée » aux porteurs de projets (par exemple accompagnement à la création/ conseil pour l'utilisation du Web / approche marketing) / des cabinets spécialisés dans l'accompagnement structurés pour rayonner sur l'ensemble de l'hexagone, ...

Les intervenants du marché de la création

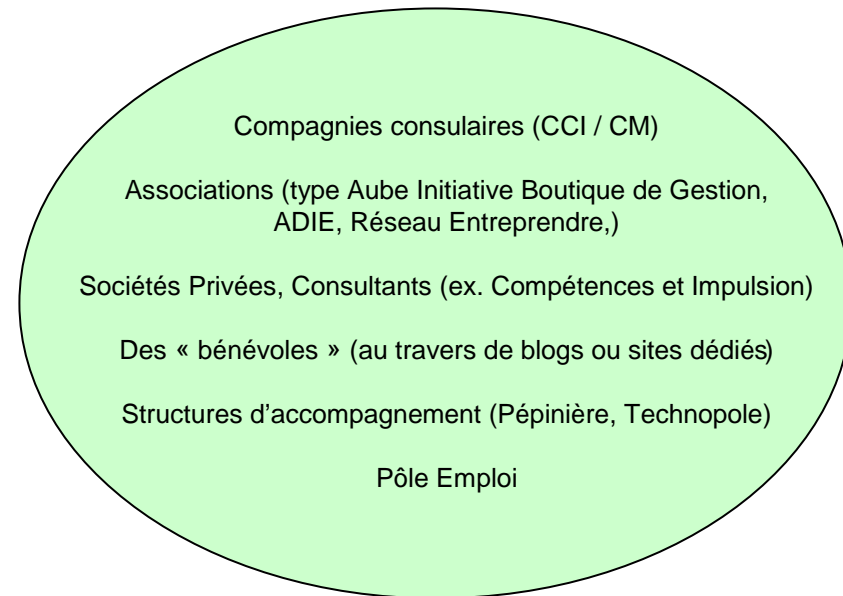
La création est devenu un véritable marché qui, pour les uns présentent une réelle opportunité financière, pour les autres, un moyen d'exister, de montrer son utilité, son expertise...

Le mouvement de la création d'entreprise ou d'établissement est en perpétuel mouvement (avec certes plus ou moins d'intensité). Aussi, comment peut-on juger de la pertinence et de l'efficacité des actions conduites ?

Dans le cas de structures qui s'inscrivent dans une logique mercantile, l'unité de mesure évidente demeure le chiffre d'affaires. Pour les « blogueurs », ceux qui veulent faire parler d'eux et être cité lorsque l'on évoque le sujet de la création, c'est le « buzz » ou l'impact médiatique qui permet d'évaluer l'efficacité.

Pour des structures (telles que les CCI), qui considèrent que l'accompagnement et le suivi des créateurs relèvent de leurs missions « régaliennes » et qui déploient souvent des moyens importants au service de la création, la difficulté réside dans la mise en perspective des résultats obtenus.

Panorama des intervenants dans l'Aube



Partie 2

Résultats d'une enquête menée auprès des contacts du service création

2012

Sommaire

PARTIE 2 Résultats d'une enquête menée auprès des contacts du service création	Page 18
Sommaire	Page 19
2.1 Méthodologie	Page 20
2.2 Démarche du « client » du service création	Page 21
2.3 Les motivations du contact	Page 23
2.4 Nature du contact avec le service création	Page 25
2.5 L'état du projet au moment de l'enquête	Page 26
2.6 Les créations/reprises	Page 28
2.7 Le niveau de satisfaction des contacts	Page 33
2.8 Commentaires et Suggestions	Page 36
2.9 Profil des contacts	Page 38
Synthèse et éléments de réflexion	Page 40

Méthodologie

Une enquête téléphonique a été réalisée auprès d'un échantillon de 203 personnes choisies de façon aléatoire dans le fichier des contacts 2011 du service création de la CCI de Troyes et de l'Aube. Ce fichier comprend les coordonnées de près d'un millier de contacts dont plus de 900 porteurs de projet.

Les répondants représentent plus de 22 % du total des « clients » en contact avec le service création en 2011.

Le questionnaire porte sur plusieurs aspects :

- La **démarche entreprise** par le porteur de projet
- **Sa motivation et ses attentes** en fonction du niveau d'avancement du projet
- **La nature du contact** avec le service création et la CCI
- **L'état d'avancement du projet** au moment de l'enquête
- **Les dispositifs éventuels** dont ont bénéficié les créateurs, la **description** de l'entreprise et son **état de santé**
- Le **niveau de satisfaction** du « client », ses commentaires et ses suggestions
- Le **profil** du créateur

Démarches du « client » du service création

Autres structures sollicitées

33 % des contacts ont sollicité, dans le cadre de leur projet ou réflexion, un ou plusieurs autres services d'accompagnement en parallèle.

Parmi les structures sollicitées, sont cités :

La Chambre de Métiers (10,8 %)
Des cabinets d'expertise comptable (7,4 %)
Le cabinet Compétences et Impulsions (6,4 %)
Pôle Emploi (3,4 %)
Le Conseil Régional (2,5 %)
Cabinets d'avocats et services juridiques (1,9 %)
La Boutique de Gestion (1,5 %)
Des cabinets privés extérieurs (1,5 %)
L'ADIE (1 %)
Conseil Général (1 %)
Technopole de l'Aube (1%)

Ont été cités une fois : La CAPEB, la Chambre d'Agriculture, la Chambre hôtelière, FGIF de Reims, le Grand Troyes, la Mairie de Troyes.

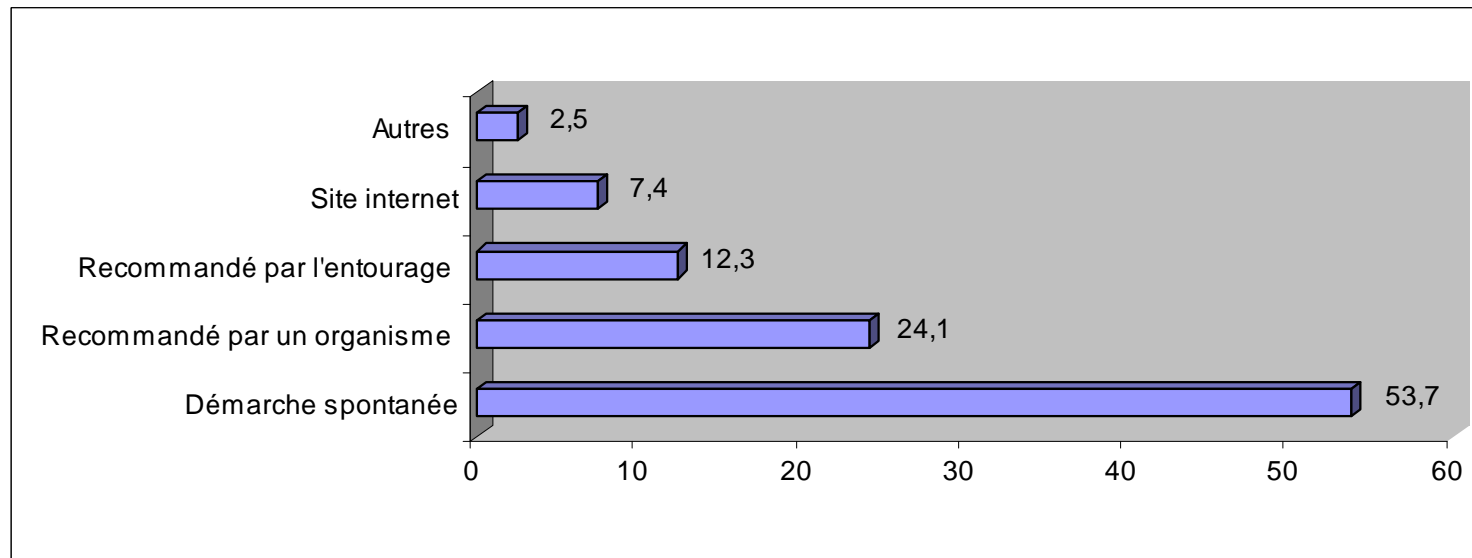
1 contact sur 3 sollicite un ou plusieurs Organismes pour les accompagner en parallèle du service création de la CCI.

Pas moins de 17 structures ou types de structures ont été cités.

Les pourcentages sont exprimés sur la totalité des répondants

Démarches du « client » du service création

Connaissance de l'accompagnement proposé par la CCI en %



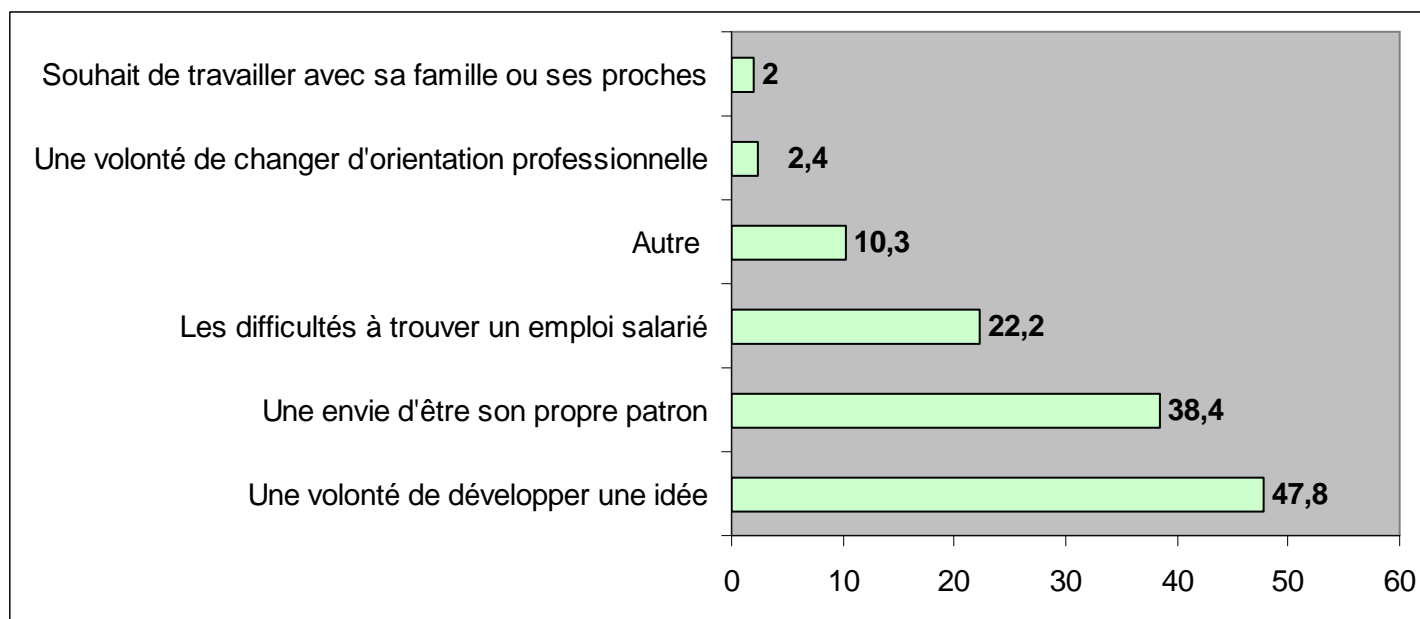
Dans la catégorie « autres », ont été cités : les réunions d'information, des associations et forums.

Plus de 53 % des contacts se sont dirigés spontanément vers la CCI, ce qui renvoie à une image de « partenaire économique naturel », ce qui est un point positif pour la structure. Une personne sur quatre a été orientée vers la CCI par un organisme extérieur. Enfin, on notera que l'impact du site internet (7,4 %) est moins important que celui de l'entourage des personnes (12,3 %).

Les pourcentages sont exprimés sur la totalité des répondants

Les motivations du contact

Les motivations qui ont conduit à développer une idée de création ou reprise d'activité (en %)



Dans la catégorie « autres », ont été cités : complément de retraite, opportunité, animation de la commune de résidence, plaisir,...)

La volonté de donner vie à une idée, un projet et le souhait d'être son propre patron demeurent les principales motivations à la démarche entreprise. Notons que le contexte économique du moment, avec les difficultés à trouver un emploi salarié arrive en troisième position,...)

Les motivations du contact

L'état d'avancement du projet au moment du contact

85,1 % des contacts ont un projet de création ou de reprise clair et précis au moment de la prise de contact avec le service création.

Les attentes précises des porteurs de projet vis-à-vis du service création en %

De l'information technique	62
Une aide financière	45,3
Un accompagnement global et un suivi dans la phase préalable	41,4
Une assistance aux formalités d'entreprise	27,1
De l'information générale	26,1
Une formation	5,9
Une mise en relation avec des chefs d'entreprise	4,9
L'immatriculation de l'entreprise	4,4
Le caractère « obligatoire » d'un accompagnement	1
La recherche de locaux	0,5

Les porteurs de projet prennent contact avec le service Création de la CCI pour des éléments précis :

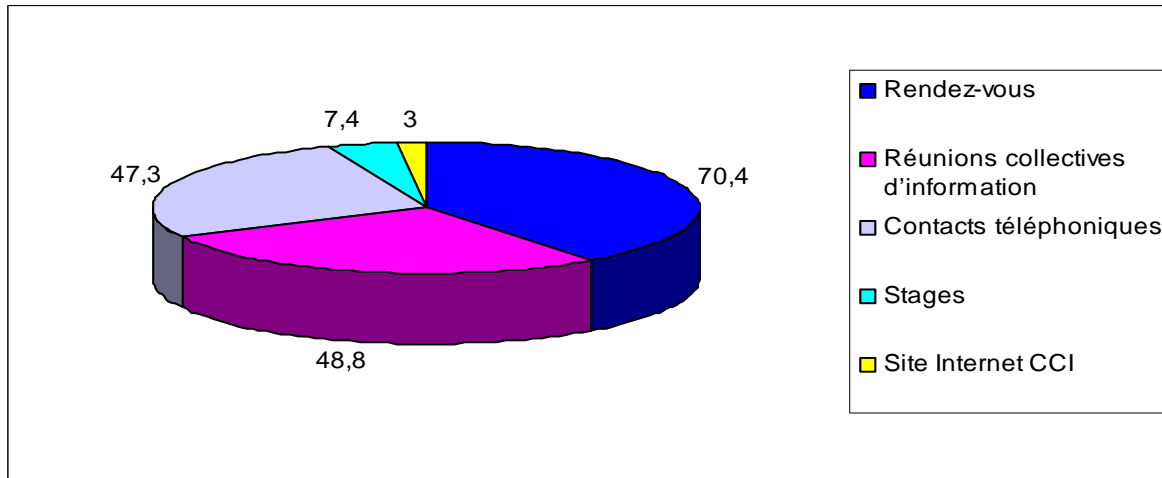
- Des informations techniques
- Obtenir des aides financières
- Etre accompagné et suivi durant la phase « amont »

On note que la demande concernant l'information générale sur la création ne concerne qu'un contact sur quatre.

Les pourcentages sont exprimés sur la totalité des répondants

La nature du contact avec la CCI

La nature du contact en %



La prise de rendez-vous demeure le moyen de contact le plus utilisé, devant l'échange téléphonique et la réunion collective, situés à part égale.

Les pourcentages sont exprimés sur la totalité des répondants

Rendez-vous physiques en % sur la totalité des contacts

Un rendez-vous	29
2 à 3 rendez-vous	25,7
Plus de 3 rendez-vous	16,7

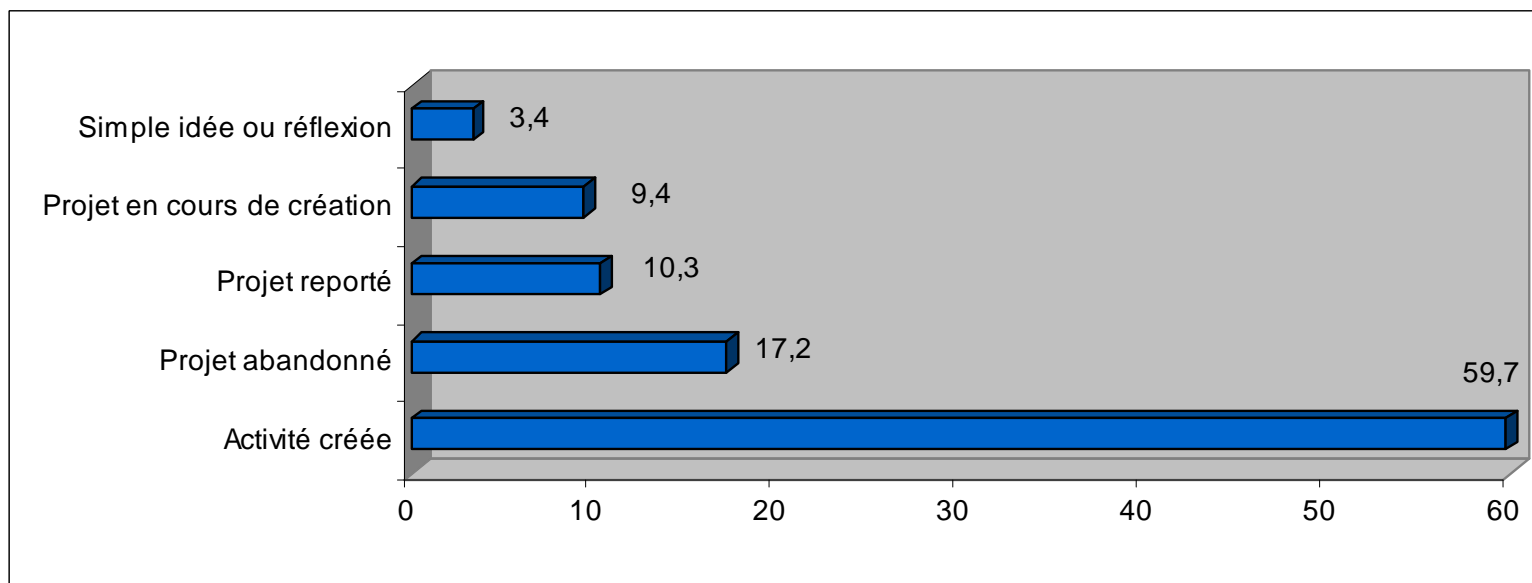
Si plus de 70 % des porteurs de projet sont reçus en rendez-vous, 1 sur 4 bénéficie de 2 à 3 rendez-vous, et près de 17 % plus de 3 !!

Seulement 4,4 % des contacts sont mis en relation avec d'autres services de la CCI ...ça concerne exclusivement le CFE et l'International.

Enfin 34 % des répondants déclarent avoir été orientés par le service création vers des structures extérieures utiles à leur projet

L'état du projet au moment de l'enquête

A quel niveau se situe le projet au moment de l'enquête ? (en %)



Les pourcentages sont exprimés sur la totalité des répondants

Une large majorité de contacts du service création crée (59,7 %) ou sont en cours de création (9,4 %). Aussi, sur le plan comptable, **on peut estimer le taux de concrétisation des contacts du service création à près de 60,1 %** (en comptabilisant les structures créées et celles en cours de création (en ne comptabilisant que celles en cours d'immatriculation)).

Pour le reste, les contacts établis permettent de souligner le rôle utile du service création sur lequel insistent de nombreuses personnes qui ont soit abandonné soit reporté leur projet...évitant ainsi des drames économiques, sociaux et humains.

L'état du projet au moment de l'enquête

Les raisons pour lesquelles les projets ont été abandonnés (en %)

Projet abandonné	
Pour retourner à l'emploi salarié car finalement ne correspondant pas aux attentes	26,5
Du fait d'un manque de moyens financiers au départ	20,6
Plus assez motivé	14,7
Pas de viabilité économique	14,7
Autres raisons non précisées	23,5

En cas de report, à quelle échéance ? (en %)

Projet reporté	
En 2013	33,3
D'ici 4 ans ou plus	9,5
En fonction de la conjoncture	4,5
Ne se prononce pas	52,7

Les pourcentages sont exprimés sur le nombre de répondants ayant indiqué soit un projet abandonné soit un projet reporté.

Etat d'avancement des projets en cours (en %)

Stade d'avancement des projets en cours	
Recherche de financements	31,6
Validation de l'idée	26,5
Autres (sans précision)	26,3
Réalisation du business plan	21,1
Formalités administratives	5,3

Les pourcentages sont exprimés sur le nombre de répondants ayant indiqué un projet en cours

Les créations / reprises

Ceux qui ont créé (ou repris) ont-ils bénéficié d'un dispositifet si oui duquel (ou desquels) ?

Dispositifs	Nombre de bénéficiaires	Part en % Sur le nombre des Répondants qui ont créé
ENVOL	20	16,5
NACRE	34	28,1
AUBE INITIATIVE	44	36,4
EPCE	3	2,5
EDEN	1	0,8
AUCUN	39	32,2

67,8 % des créateurs ou repreneurs accompagnés par le service création ont bénéficié d'au moins un dispositif. Aube Initiative (36,4 %) est celui qui concerne la plus grande part de créateurs / repreneurs

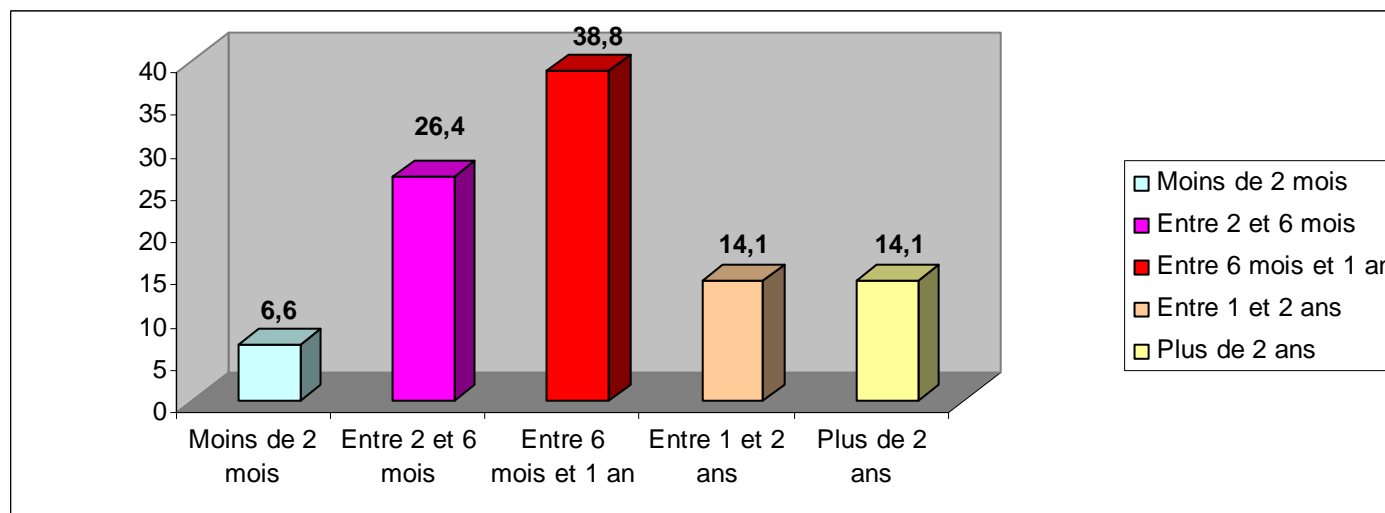
68,6 % des créateurs ou repreneurs n'ont suivi aucune formation.

Année de création des établissements (en valeur absolue)

1989	1994	1998	2000	2008	2009	2010	2011	2012
1	1	1	1	2	15	29	39	32

Les créations/reprises

Temps écoulé entre le lancement de l'idée et la création ou reprise de la structure



Plus de 65 % des créateurs ou repreneurs prennent entre 2 mois et un an avant de créer leur activité.

Sous quelle forme ont été créés les établissements (répartition en %) ?

Auto-entrepreneur	18,3
Entreprise individuelle	25
Sarl et Eurl	44,2
Autre	12,5

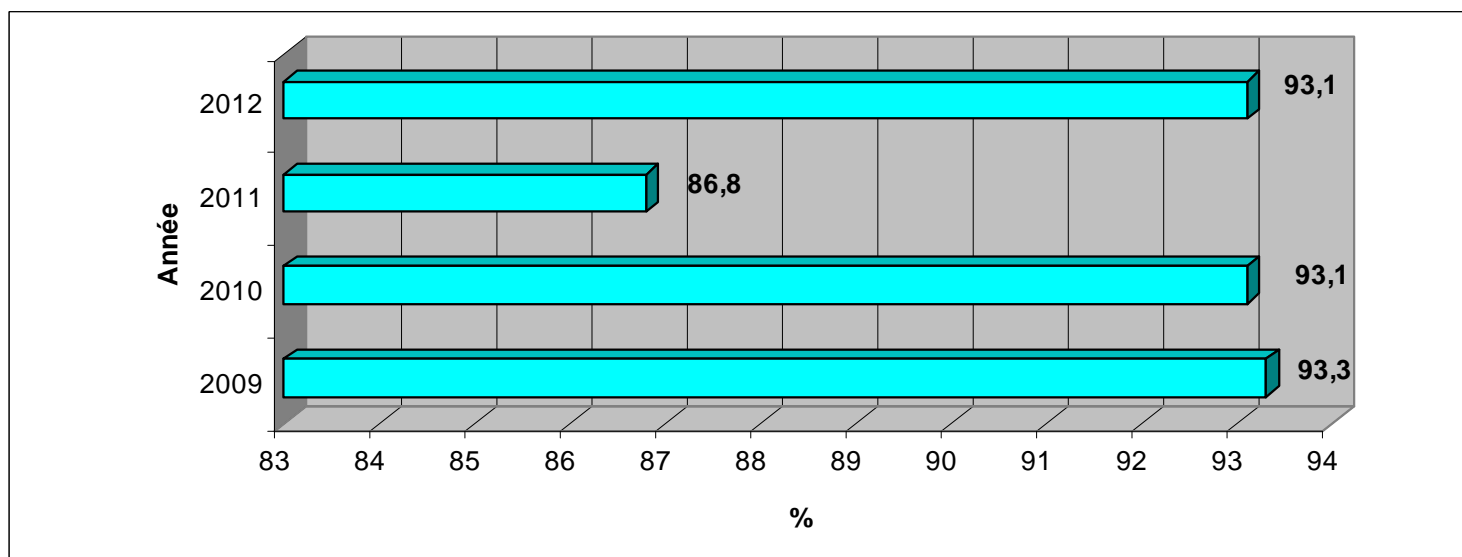
La formule Sarl ou Eurl concerne plus de **44 %** des établissements créés ou repris, suivie de l'entreprise individuelle qui porte sur 1 structure sur 4.

Les créations/reprises

L'établissement créé ou repris est-il toujours en activité ?

91,7 % de l'ensemble des établissements créés ou repris sont encore actifs au moment de l'enquête

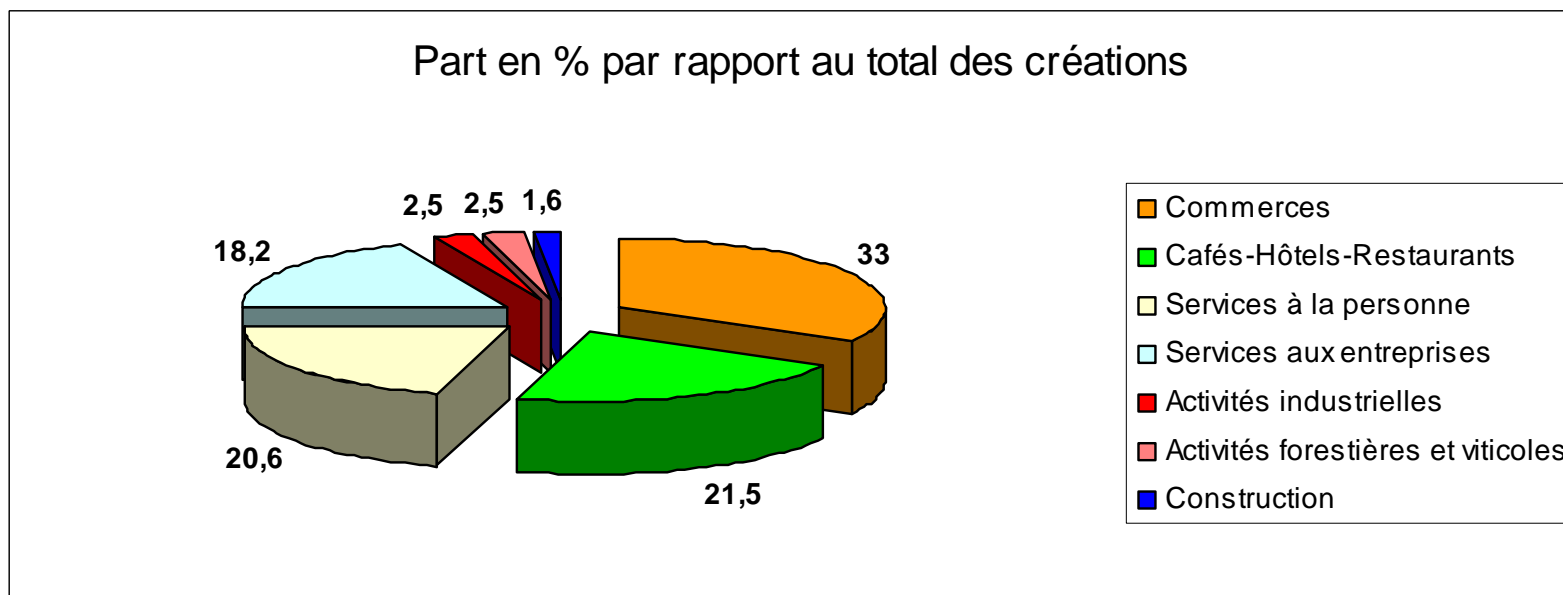
Taux de survie des établissements accompagnés par le service par année de création



Sur les quatre dernières années, les établissements créés ou repris accompagnés par le service création ont connu des taux de survie élevés, supérieurs à 93 % en 2009, 2010 et 2012. Seul 2011 a enregistré un léger fléchissement ...mais en se maintenant à un niveau toutefois élevé (86,8 %).

Les créations/reprises

Les créations ou reprises d'établissement par grand secteur d'activité



Le commerce, les cafés-hôtels-restaurants et les services à la personne représentent plus de 75 % des créations/reprises découlant d'un accompagnement du service création. Les services aux entreprises est le 4ème secteur le plus représenté avec 18,2 % des créations.

L'industrie, les activités agricoles et la construction sont très faiblement représentés. A eux 3, ils concentrent 6,6 % du total des créations/reprises.

Les créations/reprises

Précisions sur les créations / reprises d'établissement par grand secteur d'activité

Services à la personnes :

Les plus cités : Esthéticiens, salons de coiffure, courtiers, location de biens, coach,...

Services aux entreprises :

Les plus cités : Communication, transport, travaux de secrétariat, ...

Industrie : Fabrication textile et fabrication d'installations sportives

Commerce :

Les plus cités : commerces d'équipement de la personne, commerce de bouche, décoration,...

Les emplois créés ou consolidés : 292 emplois, représentant 237 postes à temps complet

Etat de santé de ces établissements créés ou repris :

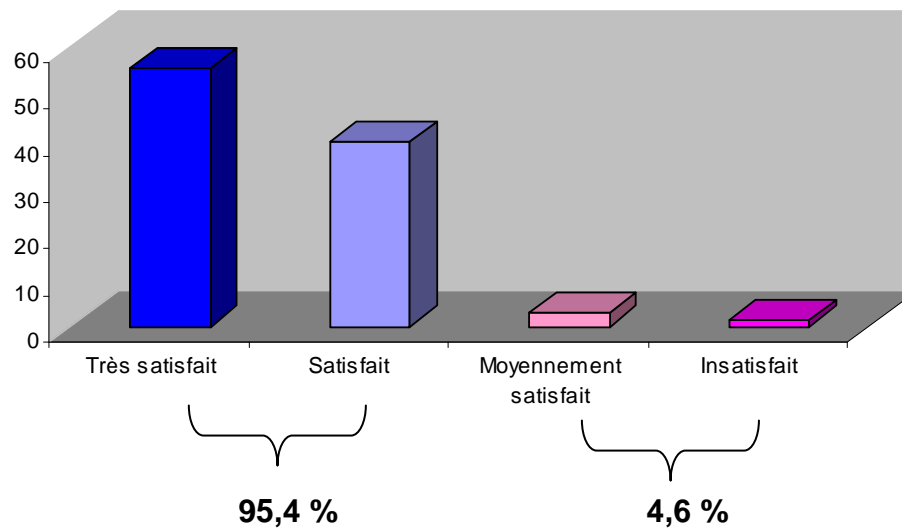
77,1 % déclarent être en bonne santé ou en situation florissante

22 % affirment connaître des difficultés

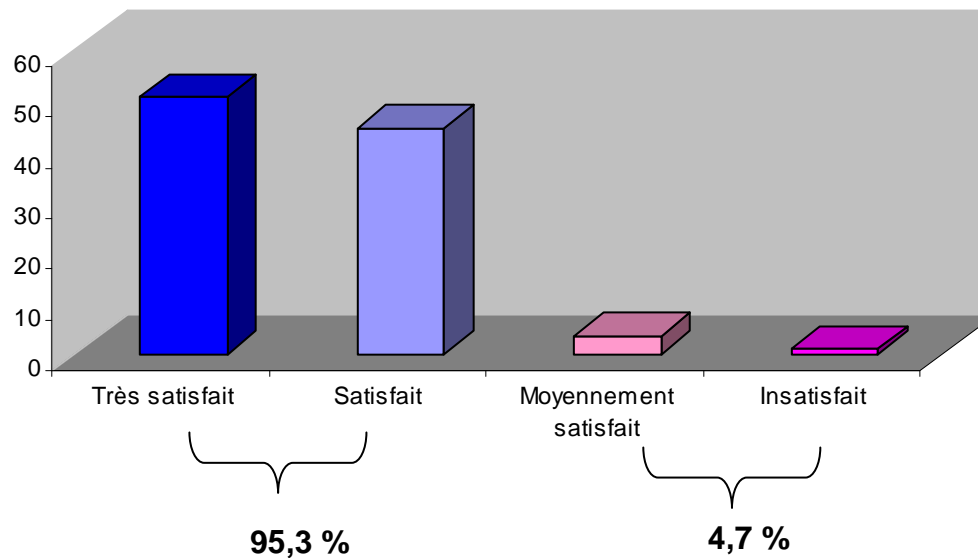
0,9 % souffrent de grandes difficultés

Le niveau de satisfaction des contacts

Accueil

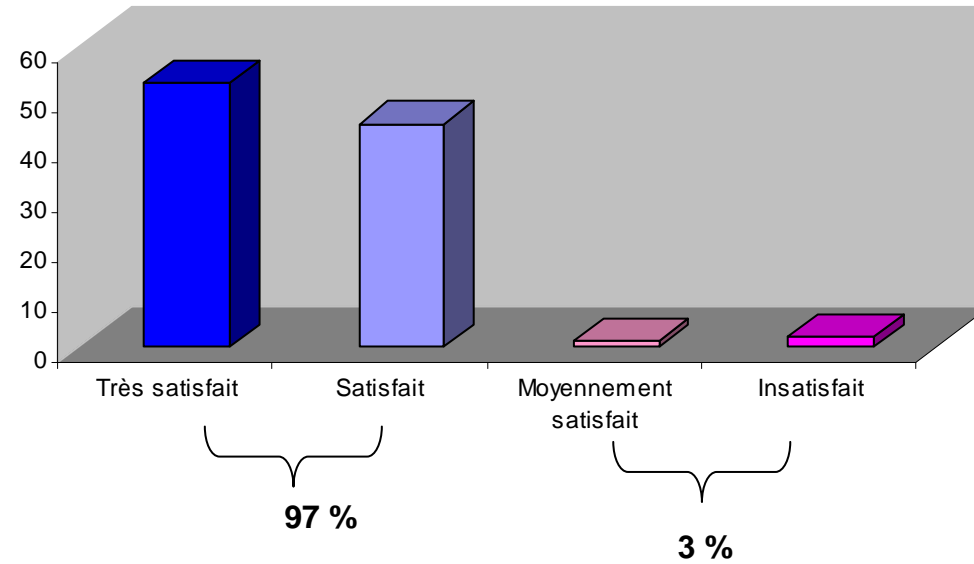


Réactivité

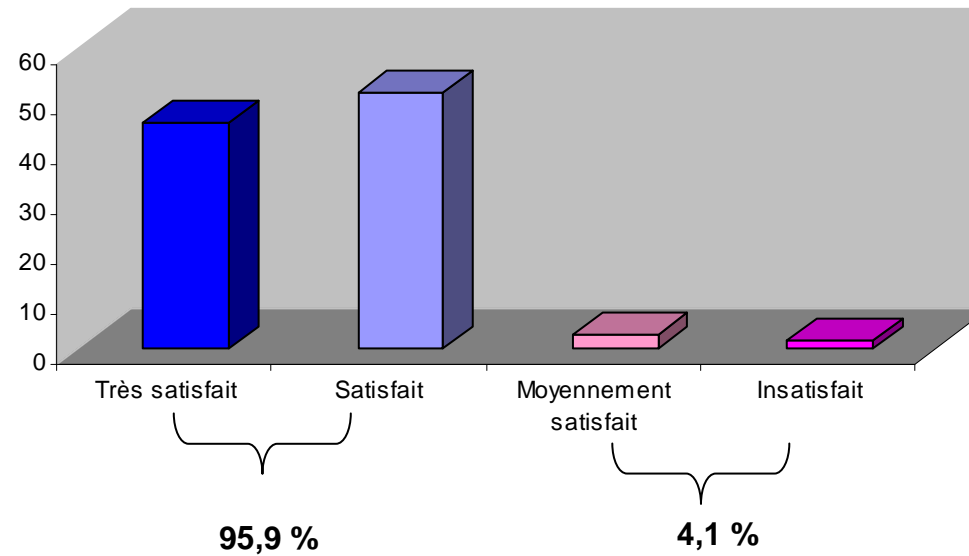


Le niveau de satisfaction des contacts

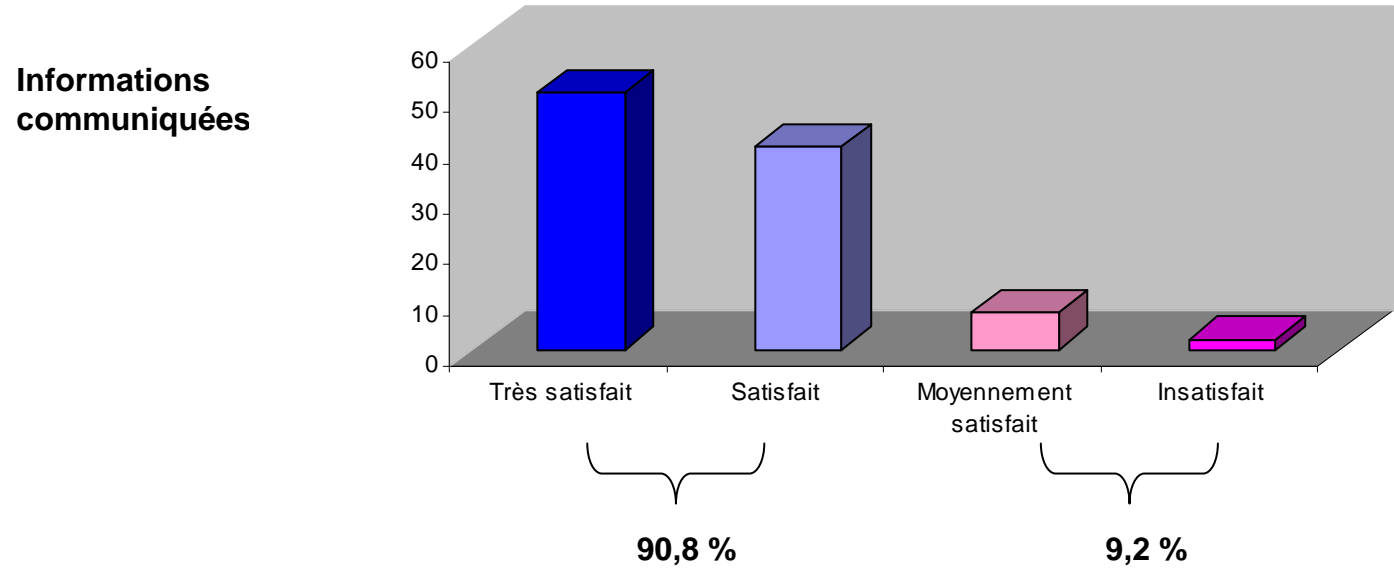
Qualité de l'écoute



Disponibilité



Le niveau de satisfaction des contacts



Niveau de satisfaction générale

Très satisfait	50,9 %
Satisfait	44 %
Moyennement satisfait	3,5 %
Insatisfait	1,6 %

Proche des 95 %, le niveau global de satisfaction est très élevé. Dans le détail, les résultats sont très positifs quelque soit le critère d'analyse.

Seul point remarquable, un niveau de satisfaction, pour ce qui concerne les informations communiquées, inférieur à 91 % alors que pour les quatre autres points d'analyse, il est supérieur à 95 %.

Note générale de satisfaction :
15,76 / 20

Commentaires et suggestions

60 répondants ont livré des commentaires :

- 25 ont exprimé leur contentement et leur satisfaction du travail fourni par le service création
- 8 ont proposé des commentaires hors sujets ou inexploitable (ex. le travail est trop taxé en France, impossible de juger,...)
- 27 ont exprimé des commentaires ^négatifs ou plutôt négatifs

Points sur les commentaires négatifs ou qui portent sur des insuffisances relevées

- 11 commentaires portent sur l'absence de suivi après la création ou reprise de l'établissement
- 6 personnes se plaignent de la qualité des informations livrées (ex. « prévenu trop tardivement de l'existence d'envol, pas informé sur le fonctionnement du RSA, on fait miroiter des choses qui n'existent pas après, limite sur les précisions concernant les charges, des informations n'ont pas été communiquées, trop d'informations livrées »)
- 3 personnes se plaignent de la qualité de l'accueil
- 2 commentaires soulignent que les interlocuteurs se contredisent

Commentaires isolés,

« Aucune compétence des interlocuteurs, Trop de déplacements inutiles, manque de personnel, pas beaucoup de formations, difficultés pour joindre quelqu'un, pas assez guidé à cause du statut libéral. »

Commentaires et suggestions

43 répondants ont émis des suggestions :

-11 ont proposé de renforcer l'accompagnement des structures après leur création.

Parmi les propositions concrètes, on relèvera :

- . « la désignation d'un consultant en charge spécifiquement de suivre les entreprises nouvellement créées... »
- . « proposer des réunions collectives de suivi et d'information pour les entreprises créées ... »

Parmi les autres propositions, on notera :

- . « Livrer une information complète sur les impôts, taxes et charges en amont,... » point cité 3 fois
- . « La mise en place d'une information sur les dangers et les risques d'Internet pour les entreprises »
- . « Faire un programme de démarches obligatoires et Travailler plus en amont avec tous les intervenants de la création (Banques, Pôle Emploi, Urssaf, inspection du travail...) »
- . « Proposer une vraie formation pour entrepreneur... »

Profil des contacts

Contacts au global

Femmes : 47,8 %
Hommes : 52,2 %

Niveau de formation	Part en %
Niveau 1 (bac + 5 et plus)	11,6
Niveau 2 (licence-maîtrise)	14,6
Niveau 3 (DUT- BTS)	19,2
Niveau 4 (Bac – Brevet pro.)	24,7
Niveau 5 (BEP-CAP)	22,7
Sans	7,2

Créateurs

Femmes : 45,5 %
Hommes : 54,5 %

Niveau de formation	Part en %
Niveau 1 (bac + 5 et plus)	15,3
Niveau 2 (licence-maîtrise)	13,6
Niveau 3 (DUT- BTS)	22,9
Niveau 4 (Bac – Brevet pro.)	23,7
Niveau 5 (BEP-CAP)	19,5
Sans	5

Le profil a été analysé en distinguant, d'une part, l'ensemble des contacts du service création et d'autre part, les créateurs. Sur un plan général, les deux catégories les plus représentées en termes de niveau de formation sont les catégories 4 et 5. Chez les créateurs, les plus représentés sont les niveaux 3 et 4...ce qui semble indiquer que le niveau de formation tend à être sensiblement plus élevé chez les personnes passant le cap de la création. La part plus importante des niveaux 1 chez les créateurs tend à confirmer cette observation.

Profil des contacts

Situation au moment du contact avec le service création

Contacts au global

Situation au moment du contact	%
Salarié(e)	31
Chef d'entreprise	8,4
Demandeur(se) d'emploi – de 6 mois	24,6
Demandeur(se) d'emploi + de 6 mois	28,1
Etudiant(e)	0,5
Autre	7,4

Créateurs

Situation au moment du contact	%
Salarié(e)	22,3
Chef d'entreprise	14
Demandeur(se) d'emploi – de 6 mois	29,8
Demandeur(se) d'emploi + de 6 mois	28,1
Etudiant(e)	-
Autre	5,8

Alors que la catégorie « salarié(e) » constitue la plus importante sur le plan des contacts avec 31 %, celles qui concrétisent le plus sont les catégories « demandeurs d'emploi ». On relève également une part accrue des chefs d'entreprise, chez les créateurs par rapport à la représentativité affichée au sein du total des contacts.

Synthèse et éléments de réflexion

- Le marché de la création dans l'Aube connaît un nombre important de structures intervenant dans l'accompagnement des porteurs de projet (17 structures ou types de structures ont été cités).
- Moins d'un porteur de projet sur quatre est dirigé vers la CCI par des organismes extérieurs...ce qui peut paraître peu en première lecture,... mais qui ne semble pas si négatif compte tenu du nombre d'intervenants sur le sujet. Peut-être conviendrait-il de veiller à renforcer la communication auprès de structures susceptibles d'orienter vers le service création de la CCI.
- Près de 2 porteurs de projet sur 3 viennent à la CCI pour obtenir de l'information technique précise (réglementaire, fiscale, en lien avec l'activité visée,...). Les collaborateurs du service création sont avant tout des généralistes. Peut-être serait-il judicieux de renforcer la collaboration avec les consultants de l'Appui pour répondre plus précisément en cas de besoin de complément.
- Le taux de concrétisation au sein du public du service création est supérieur à 60 %, ce qui semble un bon score. L'utilité du service apparaît également dans les non-concrétisations. Le fait d'éviter de échecs prévisibles mérite d'être Souligné.
- 67,8 % des créateurs bénéficient au moins d'un dispositif d'accompagnement
- Les créateurs accompagnés par la CCI privilégient le statut SARL / EURL (44,2 %) et l'entreprise individuelle (25 %) ...l'auto-entreprise ne représente que 18,3 % des formes créées.
- Le taux de survie des entreprises accompagnées par le service création est élevé (entre 86 et 93 % en fonction des années).
- le Commerce, les Cafés-Hôtels-Restaurants et les services à la personne représentent plus de 75 % des créations.

Synthèse et éléments de réflexion

-77 % des créateurs accompagnés par la CCI déclarent leur activité florissante ou en bonne santé.

- La part de marché du service création se situe à hauteur des 25 % en tenant compte du volume moyen de contacts sur une année (environ 950 porteurs de projet ou d'idée) auquel on applique un taux de concrétisation de l'ordre de 60 % et en rapprochant le chiffre obtenu du nombre moyen de créations d'établissements enregistré dans le département.

- Le niveau de satisfaction générale des contacts du service création est excellent (95 % de très satisfaits ou satisfaits pour une note générale de 15,76).

L'analyse par critère souligne juste une légère faiblesse sur le plan des informations communiquées...mais avec, toutefois, Un niveau de satisfaction dépassant les 90 % ... ce constat est peut-être à mettre en lien avec l'attente exprimée par le client concernant une information plus technique...

- Les commentaires et les suggestions font ressortir un point qui mérite réflexion : les attentes formulées en matière d'accompagnement des entreprises créées. Des suggestions précises sont même formulées en ce sens.